

Huit bâtiments neufs

COURROUX Le développement du parc Innodel va franchir une étape importante. Huit bâtiments seront érigés à l'est de la zone déjà bâtie. Les promoteurs espèrent intéresser des sociétés innovantes. Ils estiment que 750 postes de travail pourraient être créés sur le site. **Pages 2 et 5**

District de Delémont

COURROUX

Une étape-clé avec la construction de huit bâtiments sur le site d'Innodel

► **Le développement d'Innodel, à Courroux,** va connaître une prochaine étape importante.
 ► **Sur deux parcelles à l'est de ce parc technologique,** huit bâtiments comprenant 50 000 m² d'espaces sortiront de terre pour un coût d'environ 40 millions de francs.
 ► **Souplesse et flexibilité sont les maîtres-mots de ces halles industrielles,** où il est prévu d'accueillir des entreprises innovantes. Mais la porte n'est pas fermée aux sociétés plus traditionnelles, à la recherche de locaux.

«Un éleveur s'est approché de moi pour me demander s'il pouvait faire paître ses chevaux sur ces champs. J'ai dû refuser. Ces surfaces sont prévues pour accueillir des entreprises et créer des emplois», explique Robert Hartmann, président de Hartmann Business Development et propriétaire de deux parcelles à l'est d'Innodel, où verront prochainement



Huit bâtiments sont prévus pour développer le site d'Innodel, sur des parcelles situées juste à l'est des constructions existantes. En arrière-plan, derrière le tracé arborisé de La Birse, Courroux, qui accueille sur son territoire communal ce parc technologique.

VUE 3D DESIGNKALIM

nement le jour deux importants projets. On évoque à terme la création de 750 places de travail dans les huit bâtiments qui seront réalisés sur ces terrains.

Sur une des deux parcelles, d'une superficie de 20 000 m², la société Hartmann Business Development a imaginé, avec le concours du bureau delémontain Vuilleumier Architecture, un projet de quatre bâtiments de tailles différentes, avec des locaux

modulables en fonction des besoins. Depuis les airs, on aura l'impression que ces halles industrielles ne forment qu'un seul édifice, en raison d'un toit qui les reliera. Une demande de permis de construire vient d'être déposée pour les quatre constructions.

Ici, la particularité est que la société de Robert Hartmann propose un projet abouti, avec un terrain, des plans, un permis de construire et un architecte. Mais ce sera aux entre-

prises intéressées de mettre la main au porte-monnaie pour construire ces bâtiments, selon le principe du droit de superficie.

Ces halles pourraient être réalisées en une seule fois ou par étapes. Cela dépendra des demandes. Le vœu de Robert Hartmann est que des entreprises actives dans le médical s'installent dans ces espaces. Selon lui, l'emplacement est idéal, à proximité de l'autoroute et sur l'axe Bâle-Bienne.

L'entreprise Swiss Alps Development s'empare de la parcelle attenante, aussi d'une surface de 20 000 m², selon les règles du droit d'emption. Là, le concept est différent. Cette société immobilière se chargera de la réalisation sur ce terrain de quatre halles, dont elle louera les locaux.

«Les start-up n'ont pas le temps d'attendre»

Pour commencer, une demande de permis de construire a été déposée pour un premier bâtiment, qu'il est prévu d'inaugurer d'ici une année et demie. Les édifices restants verront le jour sur le même modèle, au fur et à mesure des besoins. «Les start-up n'ont pas le temps d'attendre. Elles ont tout de suite besoin de locaux pour réaliser leurs projets. Et notre ambition est de les leur offrir», déclare Jean-Paul Savary, de Swiss Alps Development. La souplesse prévaudra également dans ces bâtiments, dont les espaces ouverts se moduleront à la guise des entreprises locataires.

Jean-Paul Savary est prêt à accueillir dans ces locaux aussi bien des start-up que des sociétés plus traditionnelles.

HÜSEYİN DİNÇARSLAN